



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°O13/OP/2019

L'Agence de l'Oriental lance un appel d'offres ouvert pour la réalisation des **Travaux d'entretien et de rénovation des panneaux de signalisation et d'affichage routier dans les villes de la région de l'Oriental, en lot unique**, pour une durée d'une année ferme reconductible année par année pour une durée maximale de 3 ans (marché-cadre).

Dans ce cadre, il sera procédé, **le Mardi 22 Octobre à 9h**, à la salle des réunions de l'Agence de l'Oriental, sise au 13, Rue Mohamed Abdou-Oujda à l'ouverture des plis de l'appel d'offres précité.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de l'Agence de l'Oriental (adresse ci-avant), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à **Trente Mille Dirhams (30 000 Dhs)**.

Le minimum de l'estimation des prestations est de **Cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille six cents Dirhams Toutes Taxes Comprises (597 600,00 Dhs TTC)**.

Le maximum de l'estimation des prestations est de **Neuf cent soixante-douze mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (972 000,00 Dhs TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement des marchés de l'Agence de l'Oriental.

Les concurrents peuvent :

- Envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse sus-indiquée.
- Déposer leurs plis, contre récépissé au bureau d'ordre.
- Remettre leurs plis, au président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Envoyer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'Originale du certificat de qualification et de classification, selon le système de qualification et classification des entreprises de bâtiment et de travaux publics, dans l'un des secteurs, classes et qualifications suivants :

Secteur	Classe minimale	Qualification exigés
X	2	X2

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir un dossier technique conformément au Règlement de Consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Le règlement des marchés de l'Agence de l'Oriental peut être téléchargé à partir du site portail de l'Agence de l'Oriental www.oriental.ma.



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°O13/OP/2019

L'Agence de l'Oriental lance un appel d'offres ouvert pour la réalisation des **Travaux d'entretien et de rénovation des panneaux de signalisation et d'affichage routier dans les villes de la région de l'Oriental, en lot unique**, pour une durée d'une année ferme reconductible année par année pour une durée maximale de 3 ans (marché-cadre).

Dans ce cadre, il sera procédé, **le Mardi 22 Octobre à 9h**, à la salle des réunions de l'Agence de l'Oriental, sise au 13, Rue Mohamed Abdou-Oujda à l'ouverture des plis de l'appel d'offres précité.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de l'Agence de l'Oriental (adresse ci-avant), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à **Trente Mille Dirhams (30 000 Dhs)**.

Le minimum de l'estimation des prestations est de **Cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille six cents Dirhams Toutes Taxes Comprises (597 600,00 Dhs TTC)**.

Le maximum de l'estimation des prestations est de **Neuf cent soixante-douze mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (972 000,00 Dhs TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement des marchés de l'Agence de l'Oriental.

Les concurrents peuvent :

- Envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse sus-indiquée.
- Déposer leurs plis, contre récépissé au bureau d'ordre.
- Remettre leurs plis, au président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Envoyer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'Originale du certificat de qualification et de classification, selon le système de qualification et classification des entreprises de bâtiment et de travaux publics, dans l'un des secteurs, classes et qualifications suivants :

Secteur	Classe minimale	Qualification exigés
X	2	X2

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir un dossier technique conformément au Règlement de Consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Le règlement des marchés de l'Agence de l'Oriental peut être téléchargé à partir du site portail de l'Agence de l'Oriental www.oriental.ma.